

## Les inégalités sont-elles une fatalité ? Solutions proposées par la société civile

Document de synthèse réalisé  
par Angélique Mounier-Kuhn<sup>1</sup>

### TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction
2	Editorial : Réinventer le développement global
2	Un monde confronté à ses paradoxes
6	Réduire les inégalités dans le domaine de l'éducation
7	La bataille pour la parité : le cas du Sénégal
3	Encadré 1 : Les ODD + graphique
4	Encadré 2 : Les inégalités en chiffres
6	Encadré 3 : L'équation de l'organisation du travail

### INTRODUCTION

Dans le cadre de la série d'événements destinés à marquer son cinquantième anniversaire tout au long de l'année 2016, la Fédération genevoise de coopération (FGC) a organisé une table-ronde intitulée *Les inégalités sont-elles une fatalité ? Solutions proposées par la société civile*. Cette table ronde s'est déroulée en présence du public à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) le 4 octobre 2016, quinze ans jour pour jour après l'adoption par le Parlement genevois d'une loi pionnière sur le Financement de la solidarité internationale.

L'humanité n'a jamais produit autant de richesses, et pourtant, cette prospérité est de moins en moins bien partagée depuis deux décennies. D'abondantes études et travaux de recherches le démontrent. Si l'extrême pauvreté a reculé et si les inégalités économiques entre pays ont diminué, au sein même des sociétés, elles se sont accrues tant au Sud qu'au Nord.

Endiguer les inégalités est bien sûr une question de justice sociale. Mais pas uniquement. Un ensemble de constats ont été dressés qui font dorénavant consensus : les inégalités, qu'elles soient matérielles, culturelles, spatiales ou de genre entravent le développement économique ; elles ébranlent la cohésion sociale ; elles sont

une menace pour la paix et la stabilité. Car les inégalités se combinent entre elles, et se renforcent en cumulant les effets : il existe un cercle vicieux de l'inégalité. Sont-elles pour autant une fatalité ?

Etaient invités à débattre de ce thème :

**René Longet**, Président, Fédération genevoise de coopération (mot d'accueil),

**Pio Wennubst**, Vice-directeur, chef du domaine Coopération globale, Département fédéral des affaires étrangères (DFAE),

**Gilles Carbonnier**, Directeur des études et professeur en économie internationale, Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID),

**Fabienne Lagier**, Secrétaire générale adjointe, Enfants du Monde, présidente du Réseau éducation et coopération internationale (RECI),

**Jean Rossiaud**, Docteur en sciences humaines, co-directeur du Forum démocratique mondial,

**Fatou Sarr**, Professeur, directrice du Laboratoire genre et recherche scientifique, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Cette série d'articles rend compte de leurs interventions durant la table ronde.

<sup>1</sup> Journaliste indépendante, ancienne responsable de la rubrique internationale du Temps.



INSTITUT DE HAUTES  
ÉTUDES INTERNATIONALES  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
GRADUATE INSTITUTE  
OF INTERNATIONAL AND  
DEVELOPMENT STUDIES

Table ronde organisée en partenariat avec l'IHEID.



## UN MONDE CONFRONTÉ À SES PARADOXES

### L'augmentation des inégalités malgré le recul de la pauvreté

Comment ne pas s'en réjouir ? Le cycle de quinze ans dévolu aux Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) entre 2000 et 2015 s'est achevé sur un recul significatif de la pauvreté. «Entre 1990 et 2012, le revenu par habitant sur l'ensemble des pays en développement a plus que doublé. La participation des femmes à la force de travail a nettement augmenté et, en moyenne, l'espérance de vie a progressé de 63 à 70 ans», souligne Gilles Carbonnier.

Malheureusement, ce constat se heurte à une autre réalité plus sombre, celle d'une explosion concomitante des inégalités. «Nous n'avons même pas eu le temps de célébrer la réduction de la pauvreté, que, déjà, nous nous rendions compte de la montée à la fois très forte et très rapide des inégalités, ou du moins de la perception des inégalités», constate ainsi Pio Wennubst.

Pauvreté et inégalités répondent, bien sûr, à des définitions différentes. Le paradoxe n'en est pas moins frappant, poursuit le responsable au DFAE : «Malgré le recul de la pauvreté, notre monde est confronté à de grosses difficultés en termes d'accès à la justice, de reconnaissance des droits des femmes, des hommes et des enfants.»

Pio Wennubst recense un autre paradoxe qui voit s'entrechoquer d'un côté l'adoption historique, en septembre 2015 à New York, par les chefs d'Etats des pays membres de l'ONU d'un agenda visionnaire à l'horizon 2030 reposant sur les 17 Objectifs de Développement Durable, et le fait que ces mêmes chefs d'Etat, une fois rentrés dans leur pays, s'acharnent à construire des citadelles, à élever des murs, à renforcer les séparations. De même, poursuit le vice-directeur de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), «regardez la solidarité entre les êtres humains, y compris en Suisse. Il n'y a peut-être jamais eu autant d'initiatives personnelles, d'actions philanthropiques individuelles. Et pourtant, nous n'avons jamais eu autant de mal à faire passer le message de la coopération et nous devons lutter pour obtenir les fonds nécessaires».

Ultime paradoxe mis en lumière par Pio Wennubst, celui de l'hyper connexion du monde contemporain qui autorise un accès illimité au savoir. «Le savoir peut nous permettre de lutter contre les inégalités. Et pourtant, partout les gens ont peur. Peur du futur, peur d'être laissés derrière.»

Les préoccupations suscitées par l'accroissement des inégalités, particulièrement notable aux extrêmes, ne se cantonnent pas aux seuls milieux du développement. «A juste titre, ce phénomène intéresse le mainstream, tous les décideurs, les politiques et les autres», constate Gilles Carbonnier.

## ÉDITORIAL

RENÉ LONGET,  
Président de la Fédération genevoise de coopération

### Réinventer le développement global

La lutte contre les inégalités est la raison d'être de la Fédération genevoise de coopération. Comment admettre que 800 millions d'êtres humains ne mangent pas à leur faim, alors que 30% de la production alimentaire mondiale est gaspillée ? Et que parmi les plus pauvres du monde se trouvent précisément ceux qui produisent cette nourriture ? Quand certains croulent sous les gadgets inutiles, près d'un être humain sur trois n'est toujours pas relié à un système d'assainissement des eaux usées digne de ce nom. Si la FGC se focalise sur les inégalités dans le Sud, celles qui sévissent au Nord ne sauraient nous laisser indifférents. Pour citer Jean-Louis Laville, l'auteur de «L'économie sociale et solidaire», la contradiction entre inégalités de droit et de fait qui s'exacerbe sous nos latitudes mine le sentiment d'appartenance au monde commun dans lequel nous vivons.

Au Sud comme au Nord, hommes et femmes font les frais d'une même logique de «mal développement global». Longtemps, cette logique a consisté à croire que la prospérité pouvait se généraliser par l'effet d'une baguette magique qui s'appellerait le développement du PIB<sup>2</sup>. Or, la prospérité ne s'est pas répandue comme par miracle, et les questions de quelle prospérité ? à quel prix ? comment ? et pour qui ? ne peuvent plus être éludées.

Nous savons aujourd'hui que le développement global doit être fondamentalement repensé pour aller vers un développement durable. Seule sa réinvention pourra nous conduire vers la réalisation, pour tous les êtres humains, des droits culturels, économiques et sociaux, reconnus par les Nations Unies dans le cadre des 17 objectifs de développement durable qui sont entrés en force au début de l'année 2016.

<sup>2</sup> Produit intérieur brut

## LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Après de vastes consultations, le 25 septembre 2015, les pays membres des Nations Unies ont adopté 17 objectifs universels de développement durable. Cet ensemble forme le nouveau cadre de coopération internationale destiné à éradiquer la pauvreté, à protéger la planète et à garantir la prospérité pour tous d'ici à 2030. Subdivisés en 169 cibles, les ODD prennent officiellement le relais des 8 Objectifs du millénaire pour le développement (ODM) arrivés à terme en 2015. La réduction des inégalités constitue un objectif en soi (ODD10).



### Des riches toujours mieux nantis

De nombreuses statistiques permettent d'en prendre la mesure. Ainsi, le classique indice de Gini<sup>3</sup>, qui mesure les inégalités au sein d'une société, indique une hausse d'environ 9% entre 1990 et 2008 des inégalités dans les pays industrialisés et de 11-12% dans les pays en développement. Mais en soi, cet indice ne dit pas grand chose sur la nature de ces inégalités. Plus pertinent, l'indice de Palma<sup>4</sup> s'est imposé comme la nouvelle mesure des inégalités. Il permet notamment d'observer les évolutions entre les extrêmes. L'indice de Palma démontre ainsi que si les parts du revenu et des richesses détenus par la population se situant entre le 4<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> décile sont relativement stables, celles des 40% les moins fortunés reculent. Le corollaire de cette constatation est la forte hausse des revenus et de l'allocation des richesses pour les 10% voir des 5% les plus riches à l'intérieur des pays. Un autre chiffre, mentionné dans un rapport de la confédération internationale d'organisations Oxfam, a récemment fait couler beaucoup d'encre. Il signale que le 1% des plus riches de la planète détiennent presque la moitié des richesses mondiales ; quant aux 50% les moins riches, ils possèderaient à peine 1% du patrimoine global.

3 L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie...). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires (les revenus, les niveaux de vie...) sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

4 L'indice de Palma est la somme des revenus (mesurés selon diverses définitions) gagnés par les personnes ou ménages situés dans le décile supérieur (le 10 % supérieur) divisée par la somme des revenus acquis par les 40 % des ménages au bas de l'échelle.

Il est important de rappeler que les inégalités ne sont pas uniquement un phénomène économique. Tout comme la pauvreté, elles sont multidimensionnelles, causées par l'exclusion politique, de genre, culturelle, géographique, etc. Pour autant, la dimension économique ne doit pas être perdue de vue, tant est forte la corrélation entre les inégalités monétaires ou matérielles et les inégalités d'accès à la terre, au capital productif, à l'éducation et à la formation, aux soins de santé de qualité et aux services financiers. Dans notre monde contemporain, les inégalités de chance ou d'opportunité pour l'avenir restent intrinsèquement liées aux inégalités de richesses et de revenus.

Faut-il en conclure que les inégalités relèvent de la fatalité, s'interroge Gilles Carbonnier ? Si l'on s'en fie au *bestseller* de Thomas Piketty, «Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle», on est tenté de conclure par l'affirmative. D'après l'ensemble des données analysées par l'économiste français, au delà de l'inégalité de répartition du capital, sa rémunération est plus élevée que la croissance économique, et ce, de manière séculaire, à quelques exceptions près. «Ce sont sur ces exceptions que nous devons nous interroger au sujet de cette fatalité», note Gilles Carbonnier. «Si rien n'est fait, la tendance est celle de la fatalité. Il faut donc agir pour la contrecarrer.»

### L'élargissement nécessaire de la base fiscale

Une première manière d'agir consiste d'abord à revisiter les épisodes de recul des inégalités dont l'Histoire est jalonnée : pendant l'entre deux guerres mondiales, les Trente glorieuses dans les pays industrialisés, ou plus récemment, en Amérique latine. Sur ce continent, dans les années 2000, des politiques publiques mises



en oeuvre ont eu pour effet une baisse très importante aussi bien du niveau de pauvreté que des inégalités. Chaque situation a ses spécificités. Néanmoins, ces politiques ont eu en commun un déploiement d'efforts massifs dans le domaine de l'éducation et de la formation ainsi que de la santé. Ils se sont avérés payants : par le biais d'une formation et d'une éducation plus amplement partagées, une classe moyenne beaucoup plus large a pu émerger, contribuant au recul des inégalités.

Ces politiques s'apparentent également par leur caractère redistributif. La meilleure capacité à taxer, à récolter l'impôt et à tirer partie de l'envolée des prix des matières premières, a vu de nombreux pays latino-américains réinvestir leur manne dans des programmes de protection sociale. Cela a aussi été le cas au travers des transferts monétaires conditionnels (le versement de prestations sociales moyennant certaines conditions comme l'envoi des enfants à l'école), qui ont été abondamment commentés dans le cas du Brésil et du Mexique en raison de leur impact significatif.

Ces exemples ont démontré la nécessité d'encourager les pays les plus pauvres à élargir la base fiscale sur laquelle ils peuvent récolter des ressources publiques. Or, un récent rapport du *Global Financial Integrity*, une institution de recherche à but non-lucratif basée à Washington, signale que les flux financiers illicites sortant des pays en développement sont supérieurs à 1000 milliards de dollars depuis 2013. Ce montant représente sept à huit fois les fonds publics alloués à l'aide au développement. A cette aune, s'attaquer aux flux financiers illicites s'impose comme une priorité pour permettre aux pays en développement de financer la mise en oeuvre des ODD.

D'après Gilles Carbonnier, le contexte est historiquement favorable à une telle prise de conscience, les pays industrialisés ayant érigé l'érosion de leur propre masse fiscale au rang de préoccupation centrale.

### Le rôle de la société civile

Par ailleurs, s'il y a 25 ans, 80 à 85% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté se trouvaient dans des pays à bas revenus, aujourd'hui, plus de 85% de cette population se trouve dans des pays à revenus intermédiaires. Certains se sont dotés de l'arme nucléaire, consacrent d'importantes dépenses à l'armement, et ont eux-mêmes commencé à développer des programmes de coopération avec des pays plus pauvres.

Dans ce contexte, le besoin n'est donc plus tant celui de transferts massifs de capitaux et de ressources à travers l'aide au développement que celui du soutien des organisations de la société civile au Sud dans un agenda politique traitant des inégalités, estime Gilles Carbonnier. Dans ce registre, l'ensemble des acteurs issus du tissu coopératif et de l'entraide, tels que la Fédération genevoise de coopération ont un rôle majeur à jouer, que les agences de l'aide au dévelop-



## LES INÉGALITÉS EN CHIFFRES

- Le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté a diminué de plus de moitié dans le monde passant de **1,9 milliard** en 1990 à **836 millions** en 2015 (ONU). Le nombre d'enfants non scolarisés a été réduit quasiment de moitié dans le monde, passant de **100 millions** en 2000 à environ **57 millions** en 2015. Néanmoins, dans les pays en voie de développement, les enfants des ménages les plus pauvres courent quatre fois plus de risques de ne pas être scolarisés que ceux des ménages les plus riches. (ONU)
- Les **62 personnes** les plus fortunées de la planète détiennent autant que la moitié la plus pauvre de la population mondiale (Oxfam)
- La part du patrimoine mondial détenue par les **1%** les plus riches est passée de **44%** en 2009 à plus de **50%** en 2016 (Oxfam)
- Dans les pays de l'OCDE, le revenu moyen des **10%** les plus riches de la population représente près de 10 fois celui des **10%** les plus pauvres, contre un rapport de **9 à 1** dans les années 2000 et de **7 à 1** dans les années 80. (OCDE)
- Seule la moitié des femmes en âge de travailler est intégrée dans la population active, contre les trois quarts des hommes. En moyenne à travers le monde, les femmes gagnent **24%** de moins que les hommes. Dans les régions en développement, plus de **75%** des emplois des femmes sont informels. (ONU)
- Au cours des vingt dernières années, la proportion de femmes au sein des parlements a presque doublé. Cependant, les parlements ne comptent encore que **22%** de femmes. (ONU)
- Les femmes représentent encore plus de **60%** des illettrés dans le monde (ONU)
- **50%** des individus qui vivent en zones rurales manquent d'installations sanitaires appropriées contre seulement 18% de la population en zone urbaine. (ONU)

pement ne peuvent endosser. Il est donc nécessaire de repenser et d'adapter les modes et les grilles d'intervention dans ces pays à revenus intermédiaires. C'est aux ONG qu'il revient d'appuyer les acteurs de la société civile qui sont des vecteurs de changement progressif et peuvent, eux, contribuer à renforcer le soutien nécessaire à la mise en place du type de politiques publiques ayant fait leurs preuves dans certains pays d'Amérique Latine.

Dans les pays à très bas revenus, qui restent fragiles et où les problématiques sont plus complexes, en revanche, la coopération au développement doit maintenir l'accent sur la lutte contre la pauvreté.

Soulevé par Pio Wennubst, un autre enjeu de réflexion est celui des changements de l'infrastructure financière mondiale qui devront nécessairement être mis en place à moyen terme, pour encourager les capitaux privés à investir dans la lutte contre les inégalités. Sur ce point aussi, la société civile peut aider à recréer des partenariats publics et privés forts. «Cet élément est critique pour transformer l'agenda 2030 en réalité», affirme le vice-directeur de la DDC.

### Le cadre des ODD

Avec l'adoption des 17 Objectifs de développement durable, la société civile dispose désormais d'un cadre universel d'action, relève Jean Rossiaud. Il ne s'agit là certes que d'un cadre, insiste le co-directeur du Forum démocratique mondial, mais il serait erroné de croire que les ODD ne forment qu'un cadre de plus: «Ils constituent au contraire un changement de paradigme, une révolution pour l'humanité.» Une révolution, parce que les ODD sont universels. En mettant Nord et Sud sur le même pied, ils obligent gouvernements et sociétés civiles à travailler dans un cadre de pensée universel et partageable. A ce titre, les ODD ouvrent une dynamique dans chaque pays et sur le plan international, entre gouvernements et société civile, à la manière des examens périodiques universels (EPU) du Conseil des droits de l'homme.

Il est donc désormais possible de penser toutes les actions de solidarité internationale, du local au global, dans le contexte des ODD. Ils forment le seul cadre universel disponible à ce jour pour articuler une stratégie et des actions collectives sur le moyen et long terme et mettre en place une «gouvernance mondiale» du développement durable, de la solidarité internationale et de la lutte contre les inégalités.

Mais les ODD doivent encore gagner leur place dans les préoccupations de la population et de la presse, insiste Carlo Sommaruga, présent dans le public. «N'oublions pas qu'ils engendrent des obligations aussi chez nous, au sein de la société, mais aussi sur la question des gigantesques flux financiers et commerciaux», souligne le Conseiller national. Dans un tel contexte, la société civile a un rôle essentiel à jouer, celui d'observatoire des efforts de la Suisse d'ici à 2030. «Il ne s'agit pas seulement de veiller à l'atteinte

des objectifs en matière de coopération, mais aussi de s'assurer de la transformation du corpus législatif pour qu'il soit conforme aux objectifs fixés et admis par la Suisse», conclut-il.

### La part des Agences de coopération

Comment réorganiser nos économies pour qu'elles ne génèrent plus autant d'inégalités? Nous traversons une période d'incertitude, synonyme, selon Pio Wennubst, de tendance au repli sur soi: «C'est un réflexe normal, mais à un moment où l'aide au développement est remise en question dans toutes les régions du monde, c'est précisément maintenant que son mandat devient plus que jamais fondamental.» L'aide au développement doit cependant être prête à évoluer. C'est ainsi qu'à l'avenir, la DDC va se concentrer sur des zones fragiles afin d'y mettre en oeuvre des stratégies d'inclusion, qui, en renforçant la cohésion des sociétés, sont au centre de la lutte contre les inégalités. Dans le même ordre d'idées, la DDC va davantage consacrer ses efforts aux «défis globaux», ceux qui imposent des changements systémiques, dans la manière de vivre, d'organiser la redistribution ou d'accéder au savoir. C'est dans ce contexte qu'en novembre 2015, le Conseiller fédéral Didier Burkhalter a lancé à Genève avec 14 autres Etats un panel indépendant de haut niveau sur l'eau et la paix. Ce panel se donne deux ans pour formuler des recommandations concrètes visant à éviter et réduire les conflits liés à l'eau.

Selon les analystes, 3000 à 5000 milliards de dollars devraient être mobilisés chaque année par an pour mettre en oeuvre les ODD. L'aide au développement, pourvu qu'elle ne recule plus, ce qui est le cas dans de nombreux pays dont la Suisse, en financera au mieux 3 à 4%, souligne Gilles Carbonnier.

L'essentiel devra donc être généré par des ressources domestiques, ce qui renvoie au nécessaire élargissement de la base fiscale des pays en voie de développement. A ce titre, le financement de programmes de renforcement de la gestion publique, des capacités fiscales, est primordial, tout comme il est nécessaire d'insister sur la cohérence des politiques publiques vis-à-vis des flux illicites.



## L'ÉQUATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Deux phénomènes majeurs conditionnent l'avenir de l'organisation du travail. D'un côté, en Afrique, la main d'oeuvre devrait compter de l'ordre de 210 millions de travailleurs et de travailleuses en plus d'ici à 2050.

De l'autre, il est prévu que la main d'oeuvre chinoise baisse de plus ou moins 150 millions de travailleurs. En Europe, selon les dernières perspectives, ce recul devrait atteindre 90 millions. Il faut donc s'attendre à une migration accrue. Mais pour que l'Afrique puisse absorber son abondante force de travail, elle aura aussi besoin de développer des activités à très haute intensité de main d'oeuvre, comme d'autres régions du monde ont pu le faire par le passé. Or partout, la révolution industrielle en cours pousse à l'automatisation et à la robotisation. D'après la Banque mondiale, 57% des emplois existants dans l'OCDE pourraient être automatisés, une proportion qui atteint 72% en Thaïlande et 85% en Ethiopie. Comment l'Afrique résoudra-t-elle cette équation ? La réponse à cette question cruciale aura nécessairement des incidences sur les inégalités.

## RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

La thématique des inégalités dans l'éducation est aussi vaste qu'elle est porteuse d'espoirs. Quel que soit le pays, les parents citent systématiquement l'éducation de leurs enfants en tête des priorités en matière de développement, insiste Fabienne Lagier.

Au regard de la place que lui accorde l'Agenda 2030, l'éducation semble devoir tout résoudre : les problèmes de santé, d'environnement ou d'inégalités... Mais est-elle outillée pour atteindre les résultats attendus ? Parvient-on véritablement à doter les gens des connaissances et des capacités qui leur permettront de penser le monde par eux-mêmes et de « s'autonomiser », ce qui est la finalité même de l'éducation ? En tant qu'ONG, membre de la FGC, Enfants du Monde (EdM)<sup>5</sup> apporte sa contribution à cet énorme défi.

Depuis la mise en oeuvre des Objectifs du millénaire, des progrès spectaculaires ont été réalisés. La plupart des pays ont énormément investi dans l'éducation, que ce soit en part de budget ou de PIB. Pour ne citer qu'un exemple, au Niger, les taux bruts de scolarisation ont doublé depuis 2000. En termes de parité de genre, des politiques très volontaristes ont elles aussi permis d'enregistrer des progrès considérables.

<sup>5</sup> Enfants du Monde (EdM) est une association suisse basée à Genève active depuis 50 ans. Membre de la Fédération genevoise de coopération, elle s'est donné pour mission d'offrir une éducation de base aux enfants défavorisés en mettant l'accent sur la qualité de l'enseignement et en développant l'autonomie de l'élève. Elle agit également pour améliorer l'accès à des services de santé et la qualité des soins en faveur des femmes enceintes, mères et bébés en impliquant la population locale.

Néanmoins, au-delà des chiffres, de nombreuses inégalités persistent. Les enfants les plus pauvres dans les pays en développement ont encore quatre fois moins de chances d'aller à l'école primaire que les plus riches. De même, les chiffres restent très contrastés si on se penche sur la différence rural/urbain, sur les minorités linguistiques, etc.

Quant à la qualité, elle est la dimension longtemps restée oubliée et beaucoup reste à faire dans ce domaine. Au delà de la qualité même, la question de la pertinence de l'éducation a été très peu priorisée et on s'est bien souvent contenté de définir la qualité en termes de ratio maîtres/élèves sans accorder suffisamment d'importance aux programmes, aux démarches pédagogiques et aux contenus. La question de la pertinence est pourtant très liée à celle des inégalités. Dans les pays les plus défavorisés d'Afrique de l'Ouest où EdM est active (Niger, Tchad et Burkina Faso), une famille qui ne verra pas l'intérêt de mettre son enfant à l'école s'en abstiendra, en particulier si elle est pauvre et que les coûts d'opportunité sont élevés.

EdM préconise une approche basée sur la qualité qui nécessite d'examiner ce qui se passe autour de l'école ou du centre éducatif, au niveau de la gouvernance, de la gestion, de l'implication des parents etc. Le système est-il décentralisé ? Les Ministères de l'éducation au niveau central soutiennent-ils les dynamiques locales ? D'un endroit à l'autre, les tableaux sont très contrastés. L'idée n'est pas tant que la décentralisation seule permet de réduire les inégalités mais que si l'on ne décentralise pas et que l'on n'invite pas les acteurs politiques et les communautés à s'impliquer au niveau local, le décalage entre l'école et son milieu persistera, décourageant familles et élèves.

Les ODD accordent à l'éducation une dimension qualitative plus forte qu'auparavant. Depuis une dizaine d'années, on commence à pousser la porte de la classe pour observer ce qui se passe à l'intérieur. On constate souvent que très peu de temps est dédié à l'apprentissage même, les élèves passant leur temps à copier le tableau noir, à répéter et à mémoriser des connaissances décontextualisées.

Le « noyau pédagogique » est le credo d'EdM : pourquoi enseigne-t-on, à qui, avec quelle finalité et comment ?

- Le pourquoi requiert une vision transformative de l'éducation : il s'agit de comprendre le milieu dans lequel on vit, d'agir sur ce milieu et par conséquent se donner une chance de réduire les inégalités.
- S'agissant du quoi, un grand effort est à accomplir en matière de contextualisation de l'éducation, car si la tendance est à l'universalisation, les sociétés n'en restent pas moins très hétérogènes. Au Burkina Faso, l'éducation convenant à un enfant peul nomade ou semi-nomade n'est pas la même que celle qui convient à un enfant en zone urbaine. Il est fondamental d'ins-

crire l'éducation dans son contexte culturel et symbolique. Par exemple, dans certaines communautés du Tchad, l'explication donnée aux causes du paludisme se trouve dans la sorcellerie. Ce mode de pensée n'est pas inférieur à un mode de pensée scientifique, et traiter sérieusement de questions sanitaires en classe passe par la confrontation des connaissances scientifiques et des connaissances endogènes.

- Le comment réclame une rupture au niveau pédagogique. Il est indispensable de passer de la mémorisation/répétition qui cantonne l'élève dans la passivité, à des démarches pédagogiques participatives, créatives, où l'enfant découvre son milieu, l'interroge et devient acteur.

Viser la transformation du système éducatif dans sa globalité, en portant les expériences réussies d'éducation de qualité à plus grande échelle, impose d'agir autant sur le plan du plaidoyer que sur le plan technique. Or, dans les pays où EdM travaille, les sciences de l'éducation sont toujours marginales. Dans ces régions, il est acquis qu'être un ingénieur ou un médecin ne s'improvise pas, mais on a tendance à considérer que n'importe quelle personne ayant fait l'université peut devenir formatrice d'enseignants. Il est donc impératif de renforcer la formation des ressources humaines de toute la chaîne éducative (formateurs, concepteurs programmes, de matériel didactique, enseignants, etc.), pour que ces personnes acquièrent des connaissances suffisamment solides afin de penser par elles-mêmes l'éducation, sa finalité et de l'organiser de manière cohérente.

La question des partenariats, susceptibles notamment de porter les enjeux au niveau du dialogue politique, est également incontournable. Des partenariats de qualité, tels que celui qu'EdM a noué avec la DDC, permettent d'obtenir en très peu de temps des résultats qui auraient nécessité des années sans l'implication de l'acteur politique. Il est crucial de travailler avec les acteurs de changement sur le terrain, tout en apportant des évolutions systémiques au niveau d'un pays.

Enfin, la mobilisation des ressources est un thème tout aussi capital. Pour une ONG telle qu'EdM, il est plus facile de mobiliser de l'argent pour travailler au niveau de la classe, de l'éducation des enfants, que pour former des ressources humaines de haut niveau à travers des partenariats universitaires ou dans le cadre du dialogue politique.

## LA BATAILLE POUR LA PARITÉ : LE CAS DU SÉNÉGAL

On aurait tort de penser que les inégalités hommes-femmes relèvent de la fatalité en Afrique. L'histoire du continent, de l'Égypte ancienne à l'Éthiopie en passant par l'Algérie ou le Niger, foisonne de femmes ayant occupé des positions de pouvoir. Selon Fatou Sarr, c'est le rapport avec l'extérieur, notamment la traite négrière, la colonisation, mais aussi les idéologies religieuses étrangères induisant un modèle patriarcal qui ont conduit au recul en bouleversant l'ordre social.



Au Sénégal, en particulier et dans plusieurs autres pays africains, l'histoire de la résistance à la colonisation est tenue d'un bout à l'autre par des femmes, dont la Reine Dnaté Yalla (1810-1860). Mais ce pan de la mémoire a été effacé, le pouvoir ayant consacré des hommes pour seuls héros après l'indépendance.

La conquête de progrès par les femmes a nécessité la mobilisation d'acteurs multiples, à commencer par les femmes elles-mêmes. En 1944, lorsque la France accorde aux citoyennes françaises le droit de vote, les femmes noires en sont exclues. C'est à ce moment précis du XX<sup>e</sup> siècle que le combat pour l'égalité politique des femmes au Sénégal débute véritablement. Leur mobilisation est telle que la France est acculée, et doit leur concéder le droit de vote.

Au fil du temps, le mouvement social féminin a évolué sous l'effet de la structuration de la société civile et des tentatives de l'État d'organiser les groupes féminins, avant tout dans un but de contrôle social. En parallèle, des femmes éduquées ont commencé à éveiller la conscience de leurs pairs. Dans la mouvance de la première Conférence mondiale des femmes à Mexico en 1975, les juristes ont entamé un travail sur les questions de droits. Et peu à peu, en se regroupant au sein de fédérations de mouvements de femmes, les femmes sont arrivées à une action collective.

Les années 1990 sont charnières : l'éveil démocratique se généralise dans l'espace africain et de nombreuses organisations de droits de l'homme voient le jour. Le Conseil sénégalais des femmes instaure un cadre d'action unitaire. À partir de 2000, les femmes se mobilisent pour obtenir des droits, dont le service militaire, la prise en charge de l'enfant pour les femmes travailleuses, etc. Ce mouvement culmine en 2010 lorsque, à la faveur d'une alliance impliquant le chef de l'État, le Sénégal vote la loi sur la parité pour laquelle les femmes s'étaient mobilisées dès 2007.

Cette adoption de la parité est l'aboutissement d'un long processus. Le Laboratoire genre et recherche

<sup>6</sup> Le laboratoire est également un partenaire de l'IHEID dans un projet de formation en genre et développement en ligne avec le soutien de la FGC.



scientifique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar<sup>6</sup>, fondé et dirigé par Fatou Sarr, y a pris une part essentielle en produisant de la recherche et en élaborant des argumentaires. La « transformation des imaginaires » s'opère au moyen de bandes dessinées évoquant les femmes ayant autrefois détenu le pouvoir. Il s'agit de démontrer que la bataille en cours n'est en rien contrôlée par les Occidentaux, mais qu'elle puise au contraire dans la culture propre au Sénégal les arguments de nature à convaincre la société.

Un accord est également conclu avec la télévision nationale pour répercuter les activités de partisans de la parité qui sillonnent le territoire sénégalais afin d'en expliquer les enjeux aux populations. Toutes les femmes des partis politiques sont également invitées à signer une convention de non-agression entre elles pour contrer les velléités de divisions.

En résumé, trois facteurs ont concouru au succès de la mobilisation en faveur de la parité : un engagement au sommet de l'Etat qui a initié le projet de loi, une implication de la société civile à travers différents cadres d'action unitaire et l'existence d'une institution de recherche, le Laboratoire genre et recherche scientifique. Dans la mouvance de la loi sur la parité, une autre avancée a été obtenue par les femmes : celle de pouvoir donner leur nationalité à leurs enfants. Le Sénégal, une société matrilineaire, constituait un terrain favorable pour plaider ce droit.

Actuellement, 47% des élus dans les collectivités locales sont des femmes. Cette proportion atteint 42,7% à l'Assemblée nationale. Néanmoins, toutes les institutions du Sénégal restent dirigées par des hommes, à l'exception du Conseil économique et social. De ce fait, la loi n'est pas suffisante, estime Fatou Sarr : « Les instances de décision tout comme l'accès aux ressources, à la terre en particulier, restent entre les mains des hommes. Cela demeure un enjeu central pour les femmes. » Les résistances masculines persistent elles aussi, faisant planer la menace d'un recul. Ce fut le cas en 2014, lorsque des hommes politiques, qui y étaient pourtant favorables en 2012, ont tenté de remettre en cause la parité en actionnant le mouvement religieux. La diffusion durant une semaine d'un spot télévisé qui

rappelait ces mêmes politiques à leurs engagements passés a coupé court à leur tentative de retour en arrière.

## CONCLUSION

Lorsque les inégalités entravent l'aspiration des hommes et des femmes à vivre dignement et à exercer leurs droits économiques, sociaux et culturels (DESC), elles sont subies comme une fatalité et constituent une menace pour le développement économique et social. Elles sont ainsi préjudiciables à la réduction de la pauvreté et sapent le sentiment d'accomplissement et l'estime de soi des individus, comme le soulignent les Nations Unies. Lorsque ces inégalités deviennent fatalité, elles génèrent la fragmentation sociale et la marginalisation.

C'est pourquoi la société civile, avec l'appui des différents acteurs du développement, travaille à la construction de sociétés orientées vers la cohésion et l'inclusion sociales. Des préalables à un modèle de développement durable du point de vue sociétal, tel que l'ont adopté les nations qui ont ratifié l'agenda des Objectifs du Développement Durable (ODD). Cette société civile a démontré sa capacité d'amorcer des dynamiques en rupture avec cette fatalité, et qui réaffirment que le développement sera inclusif, ou il ne sera pas durable.

## QUELQUES RÉFÉRENCES

### Ouvrages

- *L'économie sociale et solidaire* Jean-Louis Laville, Le Seuil, 2016
- *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle* Thomas Piketty, Le Seuil 2013

### Rapports

- *L'humanité divisée, combattre les inégalités dans les pays en développement*, PNUD, 2013
- *Lutter contre les inégalités, les pistes vers un monde plus juste*, UNESCO, Septembre 2016
- *Poverty and Shared Prosperity 2016 - Taking on inequality*, Banque Mondiale, Octobre 2016
- *Causes et les conséquences des inégalités de revenus*, FMI, 2015
- *Le genre et la réduction des inégalités femmes-hommes, Cadre d'intervention transversal 2014-2017*, Agence française de développement
- *En finir avec les inégalités*, OXFAM, Janvier 2014
- *Insatiable richesse: toujours plus pour ceux qui ont déjà tout*, OXFAM, Janvier 2015
- *In It Together: Why Less Inequality Benefits All*, OCDE, 2015
- *Quel type d'aide dans un monde où les pauvres vivent dans les pays émergents?* Gilles Carbonnier et Andy Suintner, Revue Internationale de Politique de Développement, 3/2012, Institut de Hautes études internationales et du développement

### Sites

- *Global financial integrity*, [www.gfintegrity.org](http://www.gfintegrity.org)